Comité Départemental de Badminton de l'Ain
Maison de la Culture et de la Citoyenneté – 4 allée des Brotteaux
CS 70270 – 01006 BOURG-EN-BRESSE CEDEX
Site : www.badminton01.fr

Voici les nouveautés qui seront proposées concernant le Circuit Départemental Jeune pour la prochaine saison.

Pour la saison 2023/2024, le Circuit Départemental Jeune (circuit des TDJ) connaîtra quelques évolutions :

- Le nombre de TDJ est limité à 6 cette saison. Chaque TDJ est attribué par le CODEP aux clubs en fonction de différents critères (géographie, typologie club, classement club, compétences d'organisation, structures et retours des participants). Le nombre de TDJ sera réévalué à l'issue de la saison.

- Il sera possible de faire du double (homme ou dame) et du mixte sur un même tournoi deux fois dans la saison, en plus des Championnats de l'Ain jeune en doubles et mixtes.

- La participation aux TDJ sera limitée aux enfants ayant 3 points de moyenne au minimum en simple (hormis en poussins et poussines). Cette moyenne correspond à 6 matchs remportés sur le niveau promobad (niveau juste inférieur).

- Les juniors ne seront acceptés en TDJ que si le nombre de place le permet. Il y aura, à priori, plus de place quand des tableaux se jouent en doubles.

- Des Wild Card (invitations) seront possibles pour des enfants n'ayant pas le nombre de points requis (3). Elles seront au nombre de 1 par TDJ et par club. Elles devront être demandées au plus tard le jour de la date limite d'inscription par un encadrant du club en question au salarié du CODEP.